



Implication des parents envers dettes des enfant

Par **doroth13**, le **04/03/2008** à **16:02**

bonjour!

je connais une personne de 25 ans qui vit dans une maison appartenant à sa mere.
cette personne est dans une mauvaise passe:sans emploi, diverses factures impayées,
poursuites d'huissiers, gros découvert à la banque...

je voudrai savoir s'il est possible que sa mère soit sollicitée à rembourser ses dettes?ou que sa maison soit saisie?

Merci de votre réponse!